

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
COMMUNE DE VERLINGHEM

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi trois avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Verlinghem s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry BONTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le vingt-sept mars deux mil vingt-cinq, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Membres présents :
M. Thierry BONTE, Maire.
M. Benoît BOUREL – Mme Anne GOFFAUX – M. Damien DELAIRE – Mme Gaëlle COMBRIS – M. Philippe BUISINE, Adjoints au Maire.
Mme Elsa BLANQUART, Conseillère Municipale Déléguée.
Mme Dominique QUINART – M. Bruno POLLEZ – Mme Nathalie MASSON – Mme Capucine MAYEUR – M. Grégoire HAMY – M. Éric FORESTIER – M. Antoine CREPIN – Mme Christiane MEURILLON – Mme Virginie HUGBART-DELANNOY, Conseillers municipaux.

Absents excusés :
M. Christophe GAQUIERE, Conseiller municipal délégué (pouvoir à Mme Anne GOFFAUX) – M. Bernard DECLERCK, (pouvoir à M. Philippe BUISINE) – Mme Annick GOUSSEN, (pouvoir à M. Eric FORESTIER), Conseillers Municipaux.

Secrétaire de Séance : M. Antoine CREPIN.

N° 2025-05 - Objet : Fixation des fournitures scolaires, des livres de prix, du budget Bibliothèque Centre de Documentation (BCD), du budget langues étrangères et du budget petit matériel de l'école Gutenberg au titre de l'année 2025.

Rapporteur : Mme Gaëlle COMBRIS.

Madame COMBRIS expose à l'Assemblée qu'il convient de définir le montant de la prise en charge des fournitures scolaires, des livres de prix, de la Bibliothèque Centre de Documentation (BCD), du budget langues étrangères et du petit matériel de l'école Gutenberg pour l'année 2025.

Sur proposition de la Commission Enfance, Jeunesse et Lien Intergénérationnel et de la Commission de Finances,

Où l'exposé,

Après en avoir délibéré,

L'Assemblée, à l'unanimité,

- **Décide de fixer pour l'année 2025 :**

Fournitures scolaires (imputation 6067)	47,58 € par élève (+ 2,5 % par rapport à 2024) soit un montant de 5 852,00 € (123 élèves)
Livres de prix (imputation 6065)	8,03 € par élève (+2,5 % par rapport à 2024) soit un montant de 988,00 € (123 élèves)
Budget BCD (imputation 6065)	430,00 € (+ 2,5 % par rapport à 2024)
Budget langue étrangère (imputation 6067)	108,00 € (+ 2,5 % par rapport à 2024)
Budget petit matériel (imputation 60632)	323,00 € (+ 2,5 % par rapport à 2024)

- Les crédits nécessaires à ces dépenses seront inscrits aux articles 6065, 6067 et 60632 du Budget Primitif 2025.

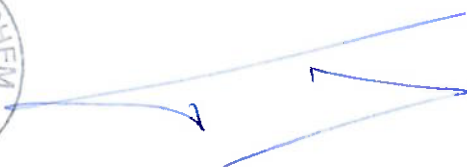
Le secrétaire de séance,
Antoine CREPIN.



Ainsi fait et délibéré.
Pour extrait conforme.
Le Maire,
Thierry BONTE.



Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la transmission en Préfecture le 15 AVR. 2025
et de la publication le 16 AVR. 2025 Thierry BONTE, Maire.



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Verlinghem
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2025_05
Objet :	Fixations fournitures scolaires école Gutenberg 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-04-03 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	059-215906116-20250403-2025_05-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215906116-20250403-2025_05-DE-1-1_0.xml	text/xml	868 o
Document principal (Délibération) Nom original : del_2025_05.pdf Nom métier : 99_DE-059-215906116-20250403-2025_05-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	69.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2025 à 09h49min04s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2025 à 09h49min46s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2025 à 09h49min50s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 avril 2025 à 10h22min17s	Reçu par le MI le 2025-04-15